
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2017- 456 du 31 août 2017

portant nominations et promotions à titre
exceptionnel et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin
de certaines personnalités.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - Vu** la loi n°94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
 - Vu** la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
 - Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
 - Vu** le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
 - Vu** le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
 - Vu** le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
 - Vu** les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
 - Vu** la lettre n°212/PR/SGG/SP-C du 31 mars 2016 ;
 - Vu** le communiqué n°11/PR/SGG/CEM/OJ/Extra/ORD de l'extrait du relevé du Conseil des Ministres en sa séance du 26 mars 2016 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin,

DECRETE :

Article 1^{er} : Est nommé et promu à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade **de Commandeur** pour prendre rang de la date de sa réception dans l'ordre, Monsieur **CHABI SIKA Kinnou Jean Kisito**, Directeur du Laboratoire Central de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA).

Article 2 : Sont nommés et promus à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade **d'Officier** pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, le personnel du Laboratoire Central de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA) dont les noms suivent :

- Madame **TCHIBOZO Edwige Lydie Tatiana épouse AÏCHEDJI**, Technicienne en Microbiologie.

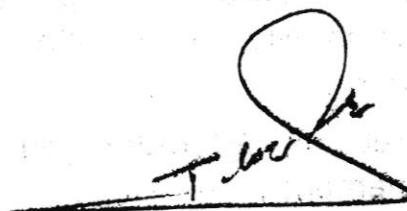
Messieurs :

- **KEKE Martin**, Chef Département Microbiologie du LCSSA ;
- **ASSONGBA Gbodja Hugues**, Responsable qualité du LCSSA.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

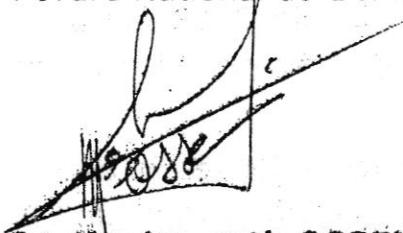
Fait à Cotonou, le 31 août 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,
Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin,



Patrice TALON

La Grande Chancière de
l'Ordre National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES 21 - GCONB 20 - SGG 4 - DÉPARTEMENTS 12 - INTERESSES 04. - JORB 1.